



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 6 novembre 2015**

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Louis-Marie GROLLIER, Bernard ROUSSEAU, Mme Nicole BEAU, Mrs Maxime DEBENEST, Aurélien DENIS, Dan LAFOSSE, Pascal MAUPETIT, Christian MORILLON, Mmes Alexandra PAILLARD, Aurélie ROCHER, Mrs Frédéric TEXIER, Jean-Philippe TOULAT.

Absents excusés : Océane AUDEBERT et Charlie DALGLEISH

Pouvoirs : Océane AUDEBERT à Aurélien DENIS et Charlie DALGLEISH à Mr Jean-Philippe TOULAT.

Monsieur le Maire ouvre la séance avec la lecture et l'approbation du Procès- Verbal du 3 octobre 2015

## **Délibérations :**

### **I. Réalisation Parc Éolien**

Mr VOUILLON de la société RP Global est venu présenter le projet de « Parc éolien » aux membres du conseil et à la population qui était venue nombreuse ce soir-là.

Le projet est à l'étape de l'enquête publique qui se déroulera du 10 novembre au 11 décembre. Un commissaire enquêteur sera présent à la Mairie pour répondre à vos questions et noter vos observations :

- Mardi 10 novembre : de 9h à 12h
- Vendredi 20 novembre : de 9h à 12h
- Jeudi 26 novembre : de 9h à 12h
- Samedi 5 décembre : de 9h à 12h
- Vendredi 11 décembre : de 9h à 12h

Tous les éléments du dossier sont consultables tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le débat sur le projet, s'est terminé par un vote pour deuxième avis avant l'enquête publique et la décision finale de la préfecture pour la réalisation ou non du parc éolien.

Vote : 11 Non ; 3 Oui ; 1 Blanc

### **II. Compétence assainissement**

Le syndicat « Eaux de Vienne-Siveer reprend la compétence assainissement de notre commune. C'est intéressant pour Brux car, la part fixe de la Taxe d'assainissement passera de 110€ à 70€, de plus la station d'épuration actuelle a besoin de travaux de remise en état (chiffrés à 8 000€ il y a quelque temps). Ces travaux sont pris en compte dans le plan de travaux du syndicat. Le syndicat d'eau reprend les actifs et les passifs du budget assainissement (dont l'emprunt de 150 000 € pour les travaux d'assainissement du village de Chez Foucher).

Vote : 14 Pour ; 1 Abstention

### **III. Chauffe-eau de la cantine : Investissement**

Le corps du chauffe-eau de la cantine fuyait énormément, il a dû être changé pendant les vacances de la Toussaint. Mr le Maire propose de le passer en investissement.

Vote : Adopté à l'unanimité

**IV. Voirie : Facture STPR**

Mr le Maire propose de mettre la facture relative aux travaux de voirie réalisés par la société STPR, d'un montant de 554,40 € en investissement.

Vote : Adopté à l'unanimité

**V. Indemnités Administration Technique**

Le conseil décide de reconduire l'IAT (équivalent à un 13<sup>ème</sup> mois) à l'ensemble du personnel communal

**VI. Taxe d'Aménagement 2016**

La taxe d'aménagement sur les surfaces constructibles est maintenue à 1% pour 2016.

**VII. Fermage**

Il y a eu un changement de locataire sur une parcelle appartenant à la commune. M. TOSTAIN est remplacé par Mme BOURGUEIL.

**VIII. Activités Périscolaires**

Le conseil accepte le renouvellement de la convention avec Mme VEIDI E (Activité mosaïque)

**IX. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

La commune de Brux se retrouve dans le regroupement de 4 communautés de communes (CC du Civraisien, du Pays Charlois, du Pays Gençéen et de la Région de Couhé).

Vote : Adopté à l'unanimité

**X. Agence Technique Départementale**

Les statuts de l'agence technique départementale ont été mis à jour. Le conseil adopte les nouveaux statuts.

**XI. Syndicat mixte des Vallée du Clain Sud (gestion des rivières)**

Le syndicat à deux nouvelles compétences que la commune lui a transférées :

- La protection des milieux
- La protection contre les inondations

Vote : Adopté à l'unanimité

Le conseil a également adopté les nouveaux statuts.



**XII. Remboursement visite médicale**

Le conseil accepte le remboursement de la visite médicale pour le renouvellement du permis D de Mme CHAVIGNEAU (Conductrice du bus).

## **Information Diverses :**

### **I. Candidature nuits romanes**

La candidature de la commune de Brux est faite. Nous attendons la décision de la Région.

### **II. Fermeture Mairie**

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 26 décembre 2015 et le samedi 2 janvier 2016.

### **III. Vœux du Maire**

Les vœux du maire auront lieu le samedi 9 Janvier 2016 à partir de 11h à la salle des fêtes.

### **IV. Chocolats de Noël**

Le conseil accepte de renouveler le ballotin de chocolats offert aux aînés de la commune.

**Fin de réunion à 23h30.**

**[La prochaine réunion de conseil sera le samedi 5 décembre à 10h.](#)**

## **Le Mot du Maire**

Elu sur une liste où nous étions 7 anciens conseillers, puis élu maire à l'unanimité par mes collègues, j'ai repris les dossiers issus de l'ancienne gouvernance.

Parmi ces dossiers, figuraient notamment :

- **Le dossier « ferme Alden »** : pour l'achat, la commune avait contracté un prêt « in fine » de 230 000 €. Pendant 5 ans, nous n'avons remboursé que des intérêts et en novembre 2015, nous devons rembourser le capital de 230 000 €. Nous avons dû faire un nouveau prêt.
- **Le dossier bus scolaire** : qui circule enfin, a été financé par le « fonds de compensation » L.G.V. à hauteur de 80 % du hors taxes.
- **Le dossier Résidence Senior, aménagement du lotissement** : pour lequel avait été signé avec l'accord du conseil municipal, une convention **d'étude et de réalisation** avec le SIMER. La réalisation sera financée par le solde du « fonds de compensation » LGV et un emprunt d'environ 150 000 €.
- **Le dossier éolien** : avec un pouvoir donné au maire en 2011, par l'ensemble du conseil municipal, pour **l'étude et la réalisation** par R.P. Global du projet éolien.

J'ai respecté les engagements pris par mes prédécesseurs sur l'ensemble des dossiers et ai été suivi, jusqu'à ce jour, par mes collègues issus des dernières élections.

Sur le dossier éolien, désavoué par ces mêmes collègues, à l'issue d'une réunion vécue avec honte, je me dois d'en tirer les conséquences et considère donc avoir perdu ma légitimité à gérer cette commune. En conséquence, le conseil municipal pourra être amené à se choisir un autre maire.



## A NOTER :



**Exposition au Musée-Expo ouverte jusqu'au 21 décembre**, tous les samedis et dimanches, de 14h à 18h

**Dimanche 15 Novembre** à 14h00 **Cyclo-cross de BRUX** (Stade)

**Mercredi 18 Novembre** à 20h00 **Réunion avec les Associations de Brux** (Mairie)

**Dimanche 29 Novembre** à 12h00 **Repas « Farci Poitevin » par le Comité des fêtes** (Salle des fêtes)

**Dimanche 29 Novembre** à 15h00 **Match de Foot : Brux As / Brion St Second 3**

**Samedi 5 Décembre et Dimanche 6 Décembre : Chasse à l'aigle**

**La Bibliothèque municipale** est ouverte : le lundi de 14h à 18h et le Samedi de 10h à 12h

**N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.**

# CHAUNAY

Salle des Fêtes

**SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015**

à 20h30 ouverture des portes à 19h30

# SUPER LOTO

organisé par l'ACCA de BRUX  
animé par MICHEL



42 TIRAGES + 3 LOTS SURPRISE  
double quine = 1 carton + 1 bouteille

BONS D'ACHAT LECLERC

1 de 200 € • 1 de 100 € • 6 de 50 €

8 de 40 € • 8 de 30 € • 9 de 20 € • 4 de 15 €

1 demi de chevreuil • 2 cuissots de sanglier • 2 cuissots de chevreuil

1 CARTON 2 € • 10 CARTONS 15 €

PLAQUES ACCEPTÉES

LOTS SURPRISE 2 € LE CARTON • 5 € LES 3 CARTONS

RENSEIGNEMENT : 05 49 59 01 88 - 06 73 96 67 43 **BUFFET-BUVETTE**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**CA CRÉDIT AGRICOLE**

DE LA TOURAINE ET DU POITOU

[www.ca-tourainepoitou.fr](http://www.ca-tourainepoitou.fr)

# TRADITIONNEL

## FARCI

du COMITE des FÊTES de BRUX

**DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2015**

SALLE DES FÊTES DE BRUX  
A 12 Heures

**REPAS au profit du TÉLÉTHON**

( Pour chaque repas 2 € seront reversés au Téléthon )

Apéro

Soupe maison

Petit salé et son farci chaud

Fromage

Dessert

Café

Paiement à L'inscription au

Magasin **VIVAL** de BRUX

**AVANT LE 24 NOVEMBRE**

**APPORTER SON COUVERT COMPLET**

**PRIX 15 €**

**ENFANTS de 12 à 16 ANS 6 €**

**ENFANTS moins 12 ans gratuit**

Faites une bonne action

Grâce à vos dons, nous avons reversé 230,00 € en 2014 au profit du Téléthon

Imprimé par nos soins